

**8 Société et Culture**

**Gestion de la vie scolaire/ Déploiement du progiciel X-gest**

**Le programme e-education se déploie dans la capitale**

MSM  
Libreville/Gabon

Près de 175 participants, chefs d'établissement et leurs points focaux prennent part, depuis lundi et ce, jusqu'au 12 septembre prochain, à cette formation destinée à mieux conduire l'opération d'équipement des établissements scolaires en outils et solutions de gestion harmonisée de la vie scolaire. Une vaste opération qui devrait s'étendre aux huit autres capitales provinciales.

LE gouvernement par le biais du ministère de l'Education nationale est en passe de réussir, pour la prochaine rentrée des classes prévue le 5 octobre prochain, son pari d'interconnecter progressivement tous les établissements scolaires du pays. Notamment avec la mise en œuvre et l'application du progiciel X-gest destiné à la simplification administrative, l'harmonisation des procédures, l'élimination de la distance ou à l'aide aux parents d'élèves.

Élaboré par le groupe gabonais Tereza avec l'appui technique de l'Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (Aninf), ce programme national dénommé e-education est entré, lundi, dans sa phase active avec le début de formation des chefs d'établissement et des points focaux au complexe Basile Ondimba, au lycée Paul Indjendjet Gondjout, à Gros Bouquet et à l'Enset.



Photo : Josiane Mbang

Les chefs d'établissement en formation...

Ce sont près de 175 participants, chefs d'établissement et leurs points focaux qui prennent part à cette formation destinée à mieux conduire l'opération d'équipement des établissements scolaires en outils et solutions de gestion harmonisée de la vie scolaire. Malgré quelques problèmes au niveau des connexions aux réseaux de l'Aninf, les formations ont pu bien se dérouler dans l'ensemble des sites de formation. Si le personnel du lycée Raymond Boukat de Mindoube est déjà rodé à l'utilisation de ce programme, il n'en va pas de même pour les autres établissements. Les formateurs se sont donc focalisés sur les avantages que procure ce nouveau logiciel. « À travers ce système, les chefs d'établissement, les enseignants et les apprenants auront à améliorer leur mode de travail. Dans l'ancien système si l'enseignant devait signer près de 3 000 bulletins, avec cette nouvelle application, il signera une seule fois et une fois la signature en machine, celle-ci sera appliquée sur tout le reste de bulletins. Le parent pourra suivre l'enfant à distance



Photo : Josiane Mbang

... depuis lundi dernier, sur différents sites

même s'il ne se présente pas à l'établissement. Assurément, cette application offre un gain de temps exceptionnel », a expliqué Jolie Zayene, formatrice au site du Gros Bouquet. Il s'agira

donc pour les participants d'assimiler les différentes instructions et pratiques des modules enseignant, apprenant et administratif. «Le système ne demande pas vraiment de connais-

sances en informatique. Il faut juste suivre et se mettre au pas », a précisé Jolie Zayene, formatrice. « La formation est surtout bénéfique aux parents, parce qu'ils peuvent consul-

ter et s'informer de ce que font leurs enfants à l'école. Ils peuvent consulter les devoirs des enseignants, les emplois du temps de leur progéniture, et tout le programme de l'établissement. Cette application nous permet également de véhiculer toutes les informations de l'apprenant aux tuteurs», a souligné Jean Christ Mangary, enseignant au lycée Diba-Diba. Cette opération de formation va s'étaler jusqu'au 28 septembre prochain et s'étendre aux huit autres chefs-lieux de nos provinces, à savoir : Port-Gentil, Franceville, Oyem, Mouila, Tchibanga, Koula-Moutou, Makokou et Lambaréné.



Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

REPUBLIQUE GABONAISE  
Union-Travail-Justice

**COMMUNIQUÉ**

**RECOUVREMENT PAR LA CNAMGS DES COTISATIONS D'ASSURANCE MALADIE**

Le Directeur Général de la CNAMGS informe le public que, conformément à l'article 55 du décret n°00969/PR/MTEPS du 14 novembre 2008 fixant les modalités techniques de fonctionnement du régime obligatoire d'assurance maladie et de garantie sociale, la CNAMGS procédera, à compter du troisième trimestre 2015, au recouvrement des cotisations d'assurance maladie, activité qui jusque-là était déléguée à la CNSS.

sur simple demande, à l'adresse [drc.info@cnamgs.ga](mailto:drc.info@cnamgs.ga) ou auprès des services de la Direction du Recouvrement et du Contentieux de la CNAMGS (DRC) sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble les Forestiers, en face du siège de la SNBG (Centre-Ville de Libreville).

Pour plus d'informations, appelez le numéro facile de la CNAMGS **8889**

CNAMGS, la solidarité a un sens.

**Le Directeur Général**

**Pr. Michel MBOUSSOU**

**Appelez le numéro facile**

**8889**  
Pour toutes informations questions ou préoccupations  
Côté de l'appel : 2 F de seconde  
[www.cnamgs.ga](http://www.cnamgs.ga)



Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

**La solidarité a un sens**

**Petit angle**

**A quoi sert le programme e-education ?**

MSM  
Libreville/Gabon

LE programme e-education encore appelé projet X-gest est une application nationale interconnectée centralisée de gestion de la vie scolaire conçue tel un système bancaire national pour l'éducation. Il est accessible, à travers un terminal intranet, internet ou GSM, aux enseignants, aux parents d'élèves, aux apprenants mais également aux agents du ministère de l'Education nationale qui auront une meilleure vue sur l'activité qui les concerne dans le secteur de l'éducation. Concrètement, il consiste en la mise en place progressive d'infrastructures numériques au sein des structures éducatives qui permettront l'appropriation par l'ensemble des acteurs du système éducatif des données nécessaires pour un système édu-

catif plus organisé, plus efficace et plus efficace qui, à terme, placera le Gabon dans le peloton de tête des sociétés du savoir. Il consiste également à faciliter l'émulation d'une nouvelle approche pédagogique dans la transmission et le partage des connaissances aux apprenants, aux parents d'élèves et au gouvernement pour permettre une meilleure identification des axes d'amélioration de notre système. En d'autres termes, il va permettre au ministère de l'Education nationale d'obtenir en temps réel la situation du système éducatif national (points faibles et points forts), les indicateurs de contrôle et de performance pour permettre une adéquation entre la demande et les besoins en éducation. Son objectif est également de raccourcir les délais de traitement des dossiers, de réaliser des économies donc d'améliorer les conditions de travail dans le secteur éducatif.